

CHEF(FE) DU SERVICE DES ETUDES URBAINES ET DE LA PLANIFICATION

Service : SERVICE AMENAGEMENT-FONCIER

Grade(s) : Ingénieur ; Ingénieur principal

Date limite de dépôt des candidatures :

Plurielle, populaire et solidaire, Vitry-sur-Seine (95.100 habitants – 2.200 agents) est la plus grande ville du Val de Marne, et la plus peuplée. Située à 6 minutes de Paris par la ligne C du RER, elle est riche de nombreux équipements socio-éducatifs, culturels et sportifs, d'espaces verts et d'activités économiques. L'arrivée de nouvelles lignes de transports en commun (nouvelle ligne de tramway T9, deux stations du futur métro Grand Paris Express, une ligne de bus Tzen) contribue à son développement. Première ville du Val-de-Marne, Vitry-sur-Seine affirme la richesse de ses atouts et déploie son potentiel au sein de la métropole du Grand-Paris.

Le service des études Urbaines et de la Planification (SEUP) est au coeur de la politique d'urbanisme, d'aménagement et de programmation de la collectivité : il participe à la définition du projet de ville et son volet urbain, notamment par des orientations urbaines et programmatiques. Le/la chef(fe) de service assure le management et l'animation du service en suivant et coordonnant les plans de charge des chargés d'études. En outre du fait de son expertise urbaine et architecturale, il/elle supervise ou produit des études et projets à forts enjeux pour la ville et pour lesquels le programme, la qualité architecturale constituent le critère majeur.

Missions :

A ce titre, vous aurez pour principales missions:

Sur le volet de la prospective :

- assurer la maîtrise du développement urbain notamment par réalisation des études prospectives (scenarios) permettant d'accompagner l'ensemble des politiques publiques de la ville et la planification urbaine ainsi que de mettre en évidence les besoins en services et équipements ;

Sur le volet des études urbaines :

- réaliser des études portant sur la mutabilité potentielle des quartiers de Vitry (études à plusieurs échelles en dehors des périmètres d'opérations d'aménagement) et la mesure des impacts socio-urbains de ces mutations permettant de formuler des propositions pour mieux accompagner ces mutations dans le sens d'une meilleure qualité urbaine ou bien de développer de nouvelles orientations d'aménagement et de programmation dans le domaine de la planification ;

- être mobilisé pour s'assurer au cas par cas de la qualité architecturale et urbaine et de la bonne intégration des projets de construction en diffus qu'il s'agisse d'immeubles à vocation d'habitat collectif (+ de 10 logements), économique ou d'équipement notamment en s'assurant de la prise en compte des orientations municipales en matière d'aménagement et de programmation ;

pilote coordonne et anime un cadre de réunions interservices (droit des sols, foncier, habitat, développement économique) et ponctuellement techniques (environnement, VRD, espaces publics...) qui constituent l'interface de travail interne collaboratif en amont des permis de construire ;

Sur le volet de la planification et des études générales :

- porter l'expression du projet de Vitry dans toutes ses dimensions techniques et politiques auprès des partenaires institutionnels et de veiller à la prise en compte des enjeux de la ville de Vitry ;
- produire et gérer des données notamment cartographiques et contribuer au développement du SIG en liaison avec la DSIN;

Sur le volet du management :

- encadrer et compléter le travail de 3 chargés d'études et d'une géomaticienne assistante d'études ainsi que veiller au bon équilibre des plans de charge et arbitrer les priorités de travail,
- mise à jour des outils de gestion de projets : fiches projets, planning d'avancement, tableau de bord permettant d'apprécier les difficultés et la traçabilité des arbitrages, suivi des bases de données et de la cartographie des projets en diffus, ordres du jour et compte-rendus... ;
 - rédaction des cahiers des charges en vue de la désignation d'une assistance à maîtrise d'ouvrage ou d'un BE ; conduire, accompagner et cadrer AMO et BE ;
 - rencontrer les acteurs de l'aménagement privés et les porteurs de projets (grandes sociétés, propriétaires, promoteurs ...), les partenaires institutionnels (EPFIF, STIF, RATP) et être force de proposition pour définir un cadre opérationnel ou partenarial ad hoc (PUP, ZAC...)
- mener en tant que de besoin concertation et communication publique afférente à son champ de compétence.

Compétences, connaissances et qualités requises :

- Capacité à donner du sens à l'action de ses collaborateurs, à motiver, à animer une équipe de travail, à communiquer et porter les enjeux ;
- Sens des relations et de l'écoute, aptitude à communiquer ;
- Aptitude à adapter le niveau de son intervention selon le contexte des réunions et des partenaires présents ;
- Aptitude à assurer régulièrement le reporting de son activité auprès de sa direction à synthétiser, à alerter, à informer... ;
- Respect du cadre et des procédures de travail et de validation politique mises en place.

Compétences requises :

- Expérience de 5 à 10 ans comme architecte-urbaniste et/ou chargé d'études urbaines et prospectives complexes.
- Bonne connaissance et compréhension de l'environnement public et territorial.
- Qualités de communication (écrites/orales) et rédactionnelles, dans la présentation des documents.
- Qualités managériales (hiérarchiques et transversales)
- Capacité à travailler en mode projet ou transversal pour aller vers les arbitrages et validations politiques requis et in fine la prise de décision ;

-Savoir fédérer un travail collectif, animer les réunions internes ou externes (ordres du jour, reporting, production proportionnée de notes de synthèse et historique, suivi et traçabilité des validations...) en assurant le suivi des outils de gestion des projets.

Conditions de travail et environnement :

37 heures hebdomadaires à effectuer dans le cadre des horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville: du lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Disponibilité occasionnelle pour des réunions hors du temps de travail habituel.

Télétravail possible.

Informations complémentaires :

33 jours de congés + 91h RTT

Rémunération indiciaire, régime indemnitaire (RIFSEEP), prime annuelle, Comité des œuvres sociales, participation de l'employeur à la complémentaire santé.

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et le recrutement de personnes en situation de handicap.

Recrutement statutaire, poste ouvert également aux contractuels (CDD d'un an renouvelable).

Les candidats sont invités à prendre connaissance des obligations déontologiques prévues par la loi du 13/07/1983 et à la prise illégale d'intérêt